



**VII^e EXPOSITION REGIONALE
D'ÉLEVAGE DE L'A.F.B.S.
MIDI-PYRÉNÉES-GASCOGNE
AUTERIVE (31)**

BOIS NOTRE DAME

19 & 20 juin 2010

APPENZELL - BERNOIS - ENTLEBUCH - GRAND BOUVIER

JURY PRESSENTI :

Mme Joëlle BARDET (mâles)

Mlle Françoise GALCERAN (femelles)

*Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement
sur Internet : cedia.fr ou afbs.asso.fr*

Engagements internet (sauf tests de caractère) :

www.cedia.fr - paiement sécurisé

*1€ supplémentaire sera prélevé sur les engagements internet
pour l'envoi des accusés de réception.*

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION
DES ENGAGEMENTS : 6 JUIN 2010**

PROGRAMME

SAMEDI 19 JUIN

13h00-18h00	- Test de caractère	
19h00	- Apéritif offert par l'AFBS	20h30 - Dîner au Restaurant

DIMANCHE 20 JUIN

8h30	- Ouverture de l'exposition - accueil des participants - contrôle sanitaire	14h30	- Concours Jeunes Présentateurs* - Présentation de charrettes décorées*
9h30	- Début des jugements	à partir de 16h	- Meilleurs de chaque classe, Lots d'Élevage*, Lots de reproducteurs*
12h	- Repas pris sur place Paëlla sur réservation Buvette et sandwiches toute la journée		- Meilleurs de races Meilleur de l'exposition
		17h30	- Clôture

*Inscription sur place le matin



RÉCOMPENSES

Coupe aux 4 premiers en C.O., C.J., et C.Ch.
Coupe au meilleur C.Deb, C. Junior et C. Baby
Super coupe à chaque meilleur de race

Coupe au meilleur Vétérinaire
Prix spécial au meilleur de l'Exposition

Une coupe pour chaque Lot d'Élevage

Une coupe pour chaque Lot de Reproduction

Souvenir à chaque participant

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

AFFICHAGE - Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition est rigoureusement interdite. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition ; Ne seront plus tolérés que les " coups de brosse de finition ". L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGÉS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ; seuls les lots d'élevage et la classe Reproducteur seront autorisés,
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

PARTICIPATION AUX FRAIS - Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la SCC.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine ;
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

TRÈS IMPORTANT

Se munir du carnet de santé, de la carte de tatouage et du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance ou de l'étranger.

DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

CLASSE CHAMPION - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois.

CLASSE INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

CLASSE OUVERTE - Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

CLASSE JEUNE : Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois.

CLASSE PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE BABY : Pour tous les chiens âgés de 3 à 6 mois.

CLASSE VÉTÉRAN : Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans.

LOT D'ÉLEVAGE : Pour au moins trois chiens, sans distinction de sexe, de même race et variété, nés chez le même producteur, pouvant appartenir à des propriétaires différents, déjà engagés en classe individuelle.

LOT DE REPRODUCTEUR : 3 chiens minimum issus d'un même reproducteur, engagés dans les classes Champion, intermédiaire, ouverte, jeune, ou vétéran

Âge minimum du chien pour la CONFIRMATION : 15 mois révolus pour les Bouviers Bernois et les Grands Bouviers Suisses
12 mois pour les Appenzell et les Entlebuch

A l'exception des lots d'élevage et des lots de reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous ne pouvez engager votre chien que dans une seule classe.

Informations Générales Engagements :

Mme QUEHON Edith
La Fontanelle - 31190 MIREMONT

Tél. 05 61 50 78 89
Email : r.quehon@libertysurf.fr



LISTE DES HÔTELS ACCEPTANT LES CHIENS

« CAMPANILE »
TOULOUSE PURPAN
Tél : 05 61 31 09 09

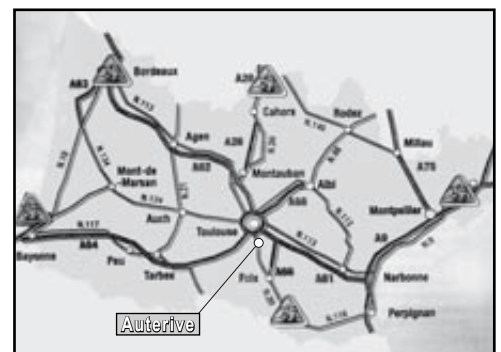
« CAMPANILE »
TOULOUSE LABÈGE
Tél : 05 61 39 83 83

« HÔTEL LE PASTEL »
31560 NAILLOUX
05 61 81 46 61

« HÔTEL LES BALLADINS »
MURET

« HÔTEL DELTA AUTERIVE »
CHIENS SUR PARKING PRIVÉ
(mais pas dans les chambres)
Tél : 05 61 50 52 16

PLAN D'ACCÈS



**CAMPING SAUVAGE SUR LE SITE
CAMPING MUNICIPAL**
Tél : 05 61 50 65 73

FEUILLE D'ENGAGEMENT

(une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à :

Mme Edith QUEHON - La Fontanelle - 31190 MIREMONT

EXPOSITION REGIONALE D'ÉLEVAGE DE L'A.F.B.S. MIDI PYRÉNÉES GASCOGNE

RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou transpondeur : _____

N° Livre d'Origines : _____

Nom du chien : _____

Race : _____

Date de naissance : _____ Sexe (Sexo - Sex) : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____

Téléchargement de la feuille
d'engagement :
www.cedia.fr ou afbs.asso.fr
Engagements internet : cedia.fr

CLASSE D'ENGAGEMENT : Intermédiaire ☐ Ouverte ☐ Champion ☐ Jeune ☐
Puppy ☐ Baby ☐ Vétéran ☐ Confirmation ☐

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION		Sommes adressées
☐ 1 ^{er} chien (catalogue compris)	32,00 €	
☐ 2 ^e chien	25,00 €	
☐ Pour chacun des suivants	18,00 €	
☐ Puppy*, Baby*	18,00 €	
☐ Vétéran*	Gratuit	
*Ne peuvent compter comme 1 ^{er} chien dans le cas de plusieurs inscriptions		
☐ Repas samedi soir	27,00 €	
☐ Repas dimanche midi	14,00 €	
☐ Test de caractère (uniquement engagements papier)	15,00 €	
Total :		
Aucun engagement ne sera remboursé.		

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 6 JUIN 2010

EXPOSITION SANS CAGE

Les exposants qui engagent leur chien au test de caractère doivent engager par papier et non pas par internet, et doivent faire un règlement global Test + Exposition.

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30.

Fait à _____ le _____
Signature du propriétaire

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT :

- la photocopie du certificat antirabique pour les chiens venant de l'étranger,
- une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse,
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS.

INFORMATIONS

Les résultats de notre Régionale d'Élevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre Association et la Société Centrale Canine. Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'Exposition et dans les revues de l'AFBS.

N'oubliez pas que les mentions "1^{er} Choix" (2 points), "Sélectionné" (3 points), "Recommandé" (4 points) et "Élite" (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets reconnus "APTE" au Test de Caractère

Race unique,
nutrition ciblée.



Royal Canin lance une nouvelle gamme dédiée aux Chiens de Race.

BREED HEALTH NUTRITION propose des aliments et programmes sur mesure pour 14 races. Teckel, Cocker, Cavalier King Charles, Labrador Retriever, Berger allemand, Bulldog anglais, Boxer... Retrouvez vite l'aliment nutritionnel spécialement formulé pour votre chien en animaleries, jardinerie, magasins de bricolage, livres-services agricoles et chez les toiletteurs.

N°Azur 0 810 830 800



www.royalcanin.fr

www.royalcanin.fr

La Nutrition sur mesure pour Chiens de Race.

ROYAL CANIN
BREED HEALTH NUTRITION